## Demande de prêt pour une exposition de l'IREM de Lorraine

**Emprunteur/emprunteuse** 



#### 1. Identification de l'emprunteur/emprunteuse

Nom de la personne référente de l'emprunt :		
2. Identification de l'exposition		
Titre de l'exposition :		
Lieu d'exposition :		
Etablissement :		
Dates d'exposition au public :		

### 3. Conditions d'exposition et de sécurité de l'exposition

Tout pliage, perforation, collage ou autres fixations pouvant détériorer le document sont formellement interdits.

L'établissement emprunteur s'engage à rendre l'exposition dans le même état où il l'a reçue. Toute dégradation doit être signalée, et peut faire l'objet d'un remboursement en vu du remplacement du matériel dégradé.

# Demande de prêt pour une exposition de l'IREM de Lorraine



### 4. Conditions de transport de l'exposition

Date de prise en charge :

Les conditions de l'acheminement de l'exposition peut être négocié entre les emprunteurs et les membres de l'IREM de Lorraine.

Date de restitution :	
	CONDITIONS DE PRET ET AVOIR DONNE LES DEES, JE SOLLICITE LE PRET DE L'EXPOSITION
Date et signature de l'emprunteur :	Date et signature du responsable de l'établissement :